

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

caire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

adresses Mails utiles

clamation : contact@mupras.com
se en charge : pec@mupras.com
ésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4196 Société : 35721

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SALOUANIE Abdellah

Date de naissance : 18/04/59

Adresse : Marbella

Tél. 06 49 22 36 13 82

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

INPI: 091167453-ICE: 001677880000055

Tél: 0522 56 21 77

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/01/09

Nom et prénom du malade : Salouanie Abdellah Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : VTC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

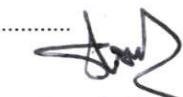
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
19/03/2017	Consultation	300	300	QARÉADRISS ITALMOLLO Driss El Hamdi 0522 56 21 0563 416 1167 353 416

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	21 JUIL 2020					25000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODR.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
D	25533412 21433552 00000000 00000000
	00000000 00000000 35533411 11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the depth axis labeled 'B' at the bottom. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right of the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

LOZZA Optique

Souk Koréa - Bloc EF
N° 132 - Casablanca
Tél.: 05.22.82.12.83
GSM : 06.25.49.49.49

N° 006602



نظارات اللوزة

سوق القرعية - بلوك
الرقم 132 - الدار البيضاء
الهاتف : 05.22.82.12.83
الهاتف المقال : 06.25.49.49.49



Docteur : SARFA DRISS
Mr. : SAWEBI Souad

Nomenclature :

Montures : VL ~~mitts optiques~~ 5000
VP ~~plastiques optiques~~ -3000
Type de verres : ODMR ~~PMMA~~
ODMR ~~PMMA~~

* VISION DE LOIN :

OD : Axe : 135° Cyl : +0.21 Sph : +1.10 -650m
OG : Axe : 120° Cyl : +1.84 Sph : +1.21 -650m

* VISION DE PRES :

OD : Axe : 135° Cyl : +0.21 Sph : +3.50 -350m
OG : Axe : 120° Cyl : +0.50 Sph : +3.11 -350m
Odd :

Total : *Dr. x M. B. haidi*
Date : 21 JUL 2020



Dr. QARFA Driss



الدكتور القرفة إدريس

OPHTALMOLOGISTE

MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX
CATARACTE.GLAUCOME.STRABISME.
VOIES LACRYMALES.LASER.ANGIOPGRAPHIE

أخصائي أمراض وجراحة العيون الجلالة - الزرقاء - مسالك الدموع أنجيوغرافيا - الليزر

Casablanca, le

الدار البيضاء في 19/06/2020

M 3 Sanski Brad

Lauvobac

Steve

K 4 HS

Klaaback 15

Alex 4 HS

PARADESS MC LOGISTE
56 21 77 00067789000055

Traitements à ne pas interrompre jusqu'au prochain contrôle dans :

Dr. QAREFA DRISS
OPTICALMC10GISTE
25, av. Biss El Harr - CASABLANCA
Tel: 0522 56 21 77
0916735316 - CE: 0016778900056

295. شارع إدريس الحارتي - الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 56 21 77
295, Bd Driss El Harti - 1 er étage - Casablanca - 05 22 56 21 77

Dr. QARFA Driss



الدكتور القرفة إدريس

OPHTHALMOLOGISTE

MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX
CATARACTE.GLAUCOME.STRABISME.
VOIES LACRYMALES.LASER.ANGIOPHYSIQUE

أخصائي أمراض وجراحة العيون
الجلالة - الزرقاء - مسالك الدموع
أنجيوغرافيا - الليزر

Casablanca, le

19/06/2020

الدار البيضاء. في

OB³ Bandar Med Med
21 JUIL 2020 Med Med



Med = +1,50 G925/10^{35°}
Med = +1,25 (G95) 125°
WP (unfilled)

WOG = +2,5

Traitement à ne pas interrompre jusqu'au prochain contrôle dans :

